

Proposition présentée par les députés:

M^{mes} et MM. Antonio Hodgers, Christian Brunier, Christian Bavarel, Anne Mahrer, Michèle Künzler, Ariane Wisard-Blum, Sylvia Leuenberger, Stéphanie Nussbaumer, Morgane Gauthier, Esther Alder, Albert Rodrik, Véronique Pürro, Alain Charbonnier, Sami Kanaan, Alexandra Gobet-Winiger, Mariane Grobet Wellner, Carlo Sommaruga, Laurence Fehlmann Rielle, Loly Bolay, Maria Roth-Bernasconi, François Thion, Alain Etienne, Jacqueline Pla, Antoine Droin, Alberto Velasco, Françoise Schenk-Gottret, Pierre Guérini, Guy Mettan, Philippe Glatz, Luc Barthassat, Jacques Baudit, Hubert Dethurens, Pascal Pétroz, Pierre-Louis Portier, Anne-Marie von Arx-Vernon, Christian Grobet, Jean Spielmann, Pierre Vanek, René Ecuyer et Rémy Pagani

Date de dépôt: 4 avril 2003

Messagerie

Proposition de résolution

pour une attitude responsable des élus genevois dans le cadre du G8 d'Evian et sur la mise en place d'observateurs/trices parlementaires lors des manifestations autour du G8

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant:

- que la prochaine réunion du G8 aura lieu à Evian au début du mois de juin ;
- que ce genre de rencontre au sommet entraîne inévitablement une forte mobilisation de citoyennes et de citoyens par des manifestations opposées au sommet ;

- que les libertés de réunion, de manifestation et d’expression sont à la base de notre système politique et sont consacrées dans notre Constitution fédérale ;
- qu’il est dans l’intérêt de tous, tant de l’Etat que de la population genevoise et des manifestants, que les manifestations aient lieu dans le calme et de manière pacifique ;
- que les élus genevois ont la responsabilité de faire ce qui est en leur pouvoir pour atteindre cet objectif ;

1. appelle l’ensemble des forces politiques du canton et les autorités à respecter les libertés fondamentales et à renoncer à tirer profit du déroulement du G8 à Evian à des fins politiques, de manière à ne pas favoriser les tensions et l’agressivité des protagonistes ;
2. constitue un groupe d’observateurs/trices parlementaires qui ont pour mission :
 - d’être présents et d’observer de manière neutre et impartiale le déroulement de la manifestation des opposants prévue le 1^{er} juin 2003. L’observation se concentre sur les zones de contact entre les manifestants et les forces de l’ordre et porte sur les faits ;
 - de faire rapport(s) au Grand Conseil sur les faits et les observations.

Les observateurs/trices, portant un signe distinctif, auront un accès libre à tous les lieux concernés par la manifestation, y compris du côté des forces de l’ordre. Les membres de la Commission des visiteurs officiels assument l’observation des lieux de détention.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Si le sommet prévu au début juin 2003 des sept pays les plus riches et la Russie (G8) est maintenu à Evian, il ne manquera pas de provoquer d'importantes manifestations de citoyennes et citoyens venus de toute l'Europe pour critiquer cet événement.

Le G8 et les réactions qu'il provoque appellent des appréciations fort divergentes au sein des forces politiques du canton.

Toutefois, il est d'intérêt commun que les événements liés au sommet du G8 qui auront lieu à Genève se déroulent de manière pacifique, dans le respect des libertés fondamentales, telles que les libertés de réunion, de manifestation et d'expression et en préservant la sécurité des personnes et des biens de la République.

Les moyens à disposition des députés pour favoriser ce résultat sont modestes. Il nous incombe néanmoins de tout mettre en œuvre pour y parvenir.

C'est dans cet esprit que la présente résolution est présentée, avec l'espoir qu'elle puisse être soutenue par tous.